



## ACCOMPAGNEMENT DE L'ETABLISSEMENT EN INGENIERIE DE L'AFEST

### Introduction

Vous êtes employeur et vous avez besoin d'un accompagnement en ingénierie sur l'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST) en référence à la Loi Avenir Professionnel de 2018

### 1er Axe :

Accompagnement à l'analyse du  
ou des fiches de poste

Objectif : Définir les parcours  
AFEST et les formaliser

### 2ème Axe :

Le parcours de formation en situa-  
tion de travail

Objectif : Accompagner le référent  
AFEST à l'élaboration et la formali-  
sation du parcours

### 3ème Axe :

Mise en œuvre de l'AFEST :

Objectifs:

- Permettre à l'établissement de re-  
pérer les situations apprenantes
- Dérouler le parcours
- Formaliser les outils de suivi

### 4ème Axe :

L'évaluation

Objectif : Favoriser l'évaluation du  
parcours et des acquis du ou des  
salariés.

### Lieu

**LIEU** : en établissement

**OPTION A** : Le référent AFEST est salarié de votre établissement et nous vous accompagnons en ingénierie

Le coût et la durée seront déterminés en fonction du nombre d'action

**OPTION B** : L'IMF vous accompagne et assure le rôle de référent AFEST

Le coût et la durée seront déterminés en fonction de la demande

### Coût/Durée

### Contact

**CONTACT** :

MAIL : [c.vela@imf.asso.fr](mailto:c.vela@imf.asso.fr)

TÉL : 04.91.24.61.15

Devis et bulletin d'inscription téléchargeables sur notre site  
[www.imf.asso.fr](http://www.imf.asso.fr)

IMF / Siège social :

50, rue de Village—CS 20109—

13294 Marseille cedex

[imfinfos@imf.asso.fr](mailto:imfinfos@imf.asso.fr)

Siret : 378 911 622 00041

Tél : 04 91 24 61 10

[www.imf.asso.fr](http://www.imf.asso.fr)

APE : 8542 Z